



Compte rendu de la conférence téléphonique de ce dimanche soir entre le Directeur général et les Secrétaires généraux des organisations syndicales représentatives.

Compte tenu de l'évolution de la situation, de l'intervention du premier ministre samedi soir et du passage en phase trois de l'épidémie du COVID 19, le Directeur général a organisé ce dimanche soir une conférence téléphonique avec les secrétaires généraux des organisations syndicales représentatives à la DGFIP.

Que faut-il retenir à ce stade de cette conversation ?

A partir de demain lundi, les services seront fermés au public et l'accueil aura lieu uniquement sur rendez-vous après contre appel et en fonction du caractère d'urgence de la demande. Cette disposition ne s'applique pas pour le moment de manière générale aux trésoreries hospitalières et les directeurs locaux ont été invités à regarder le contexte local, l'important étant que nos collègues de la fonction publique hospitalière se sentent aidés et accompagnés par la DGFIP dans leur mission d'aide aux soignants. **En outre, les personnels nomades tels que les vérificateurs, huissiers et géomètres ne sortiront plus. Les cantines et restaurants administratifs seront fermés.**

Pour le Directeur général, un certain nombre de nos missions sont prioritaires dans le cadre de cette crise et la DGFIP doit tout mettre en œuvre pour maintenir la continuité du service.

Il s'agit des suivantes : paiement des dépenses publiques et encaissement et recouvrement des recettes publiques au niveau des collectivités territoriales comme de l'État, aides aux entreprises en difficultés (remboursement des acomptes d'IS, du crédit d'impôt, de taxes sur les salaires, de TVA, réponses aux demandes de modulation etc..), soutien aux collectivités locales, paye des fonctionnaires des trois versants, paiement des pensions, service RH pour mettre en œuvre les mesures d'hygiène et sécurité et enfin informatique afin de préserver la capacité des systèmes d'informations dans un contexte d'augmentation du nombre d'agents en télé travail .

Ceci emporte que les SIE et les trésoreries secteur public local notamment doivent continuer à fonctionner au mieux même en l'absence d'accueil physique.

D'autres missions en revanche, compte tenu du contexte, peuvent supporter un relatif repli, c'est le cas du contrôle fiscal, de la politique immobilière de l'État ou encore des autres missions de la sphère fiscale non répertoriées comme prioritaires en ce moment.

En fonction de la détermination de ces priorités, le Directeur général partage les personnels en quatre catégories :

- **Ceux qui sont affectés sur des missions prioritaires et ne sont pas empêchés par la nécessité de garder leurs enfants ou parce qu'ils sont en situation de fragilité sur le plan de la santé. Ceux-là ont vocation à rejoindre leur poste de travail.**
- **Ceux qui sont empêchés pour les mêmes raisons et affectés sur des missions prioritaires et qui seront placés en position de télétravail.**
- **Ceux qui sont empêchés toujours pour les mêmes raisons et affectés sur des missions non prioritaires pour le moment. Ceux-là ont vocation à rester chez eux sur la base d'autorisations d'absence.**
- **Enfin, ceux qui ne sont ni empêchés ni affectés sur des missions prioritaires qui pourraient en fonction des besoins, de leurs parcours et de leurs compétences être sollicités pour venir en soutien sur les missions prioritaires du moment.**

L'administration n'est pas en situation de proposer le télé-travail à l'ensemble des agents mais s'est engagé à faire le maximum dans ce domaine, la question étant la capacité de notre système informatique

S'agissant maintenant de la campagne des déclarations de revenus, la Direction générale nous a déclaré réfléchir à l'anticipation d'un scénario en mode dégradé. **Dans un premier temps, le rendez-vous de mercredi pour le lancement de cette campagne est annulé ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle sera reportée. D'autres consignes seront communiquées rapidement.**

Les écoles d'application sont fermées aux stagiaires mais ouvertes aux administratifs notamment pour organiser l'enseignement à distance et les concours sont reportés à une date ultérieure non déterminée à ce jour.

Le Directeur a indiqué que ces dispositions fonctionneraient en principe jusqu'au 15 avril mais étaient néanmoins susceptibles d'évoluer en fonction de la situation. De même, il s'est engagé à nous faire un point de l'évolution de la situation tous les jours sous cette forme.

Pour **FO-DGFiP**, même si nous sommes conscients de la nécessité de continuité du service, de surcroît dans une situation de crise, nous avons insisté sur les mesures nécessaires de protection des personnels, sur l'aménagement des locaux destinés à l'accueil y compris sur rendez-vous, le problème des Trésoreries qui gèrent à la fois des communes et un hôpital et enfin sur le nettoyage des locaux et la fourniture de gel hydroalcoolique. De même, nous avons fait observer que le télé-travail en assurant la garde de ses enfants n'était pas si facile. Le Directeur Général nous a assuré d'une exigence mesurée et adaptée à la situation.

*Il est néanmoins incroyable d'avoir dû attendre cette crise pour que le Directeur Général nous déclare en préambule que la DGFiP constitue une administration indispensable au fonctionnement de l'État et de la sphère publique en général. A **FO-DGFiP**, nous le disons pourtant depuis des années. Finalement, la fonction publique c'est utile.*